



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etablissements

Question écrite n° 48929

Texte de la question

M. Maurice Depaix rappelle à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche que l'observatoire national de la sécurité des établissements scolaires a souligné, dans son rapport annuel, qu'un effort doit être fait en matière de prévention, notamment par la formation et la sensibilisation des personnels sur les questions de sécurité. Il lui demande donc ce qui est envisagé pour répondre à cette préoccupation. L'insuffisance de la formation des personnels, tant ceux de direction que ceux d'enseignement ou d'intendance, est en effet, des écoles maternelles à l'enseignement supérieur, une cause importante de l'insécurité en milieu scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Depaix Maurice](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48929

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1023